BULLETIN MUNICIPAL – NOVEMBRE 2026 – N° 11/2026

Mairie

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
Samedi de 9h à 12h
2, rue de la Mairie
29400 Plounéventer
Tél : 02.98.20.81.57
mairie@plouneventer.fr
www.plouneventer.fr

Le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous

Agence Postale Communale

Lundi : 13h30 - 17h
Mardi : 13h30 - 17h
Jeudi : 13h30 - 17h
Vendredi : 13h30 - 17h
Samedi : 10h15 - 12h

***ALSH** : 06.66.43.46.42*

Ecole du Sacré Cœur
188, rue de Kermaria : 02.98.20.81.41

Médiathèque

Mardi : 16h – 19h
Mercredi : 10h – 17h
Jeudi : 10h – 12h
Vendredi : 16h – 19h
Samedi : 10h – 14h

02.98.20.92.38
mediatheque@plouneventer.fr

Personnes à contacter pour les cérémonies

Baptêmes : Mme ILY 02.98.20.88.16.
Mariages : Mme CARIOU 02.98.20.83.12.
Obsèques : M. ABHERVE-GUEGUEN 02.98.20.86.58 ou 06.79.64.04.23.

Etat Civil

Naissance
- Lana LEON, le 2 octobre 2026

Décès
- Jean-Louis SIMON, le 12 octobre 2026

Aire de déchets verts

A partir du 1er novembre 2026 et jusqu'au 31 mars 2027 l'aire de déchets verts fermera le samedi à 11h45.

Messes de Novembre

- **Dimanche 1er novembre (Toussaint)** : 10h30, messe à Plounéventer & 14h30, célébration pour la commémoration des défunts à Plounéventer.
- **Samedi 7 novembre :** 18h00, messe à Plounéventer.
- **Dimanche 8 novembre** : 10h30, messe à Landivisiau.
- **Dimanche 15 novembre** : 10h30, messe à Landivisiau.
- **Samedi 21 novembre** : à 18h00, messe à Plounéventer.
- **Dimanche 22 novembre** : 10h30, messe à Landivisiau.
- **Dimanche 30 novembre** : à 10h30, messe à Landivisiau.

RAPPEL

Dépôt sauvage

Depuis plus d'un an, la récurrence des dépôts sauvages a mené la mairie à poursuivre systématiquement les responsables dès lors que leur identification était possible. Il est à noter que plus de sept dépôts sur 10 sont commis par des personnes extérieures à la commune. Le dernier conseil municipal a voté à l'unanimité une procédure et un tableau d'amendes administratives pour simplifier les démarches. Ces amendes, en sus des frais de nettoyage, seront de 100 € minimum et pourront atteindre 15 000 € en fonction de la ou des qualifications du dépôt sauvage (*code pénal - article R634-2*).

Tri des déchets : les emballages et le papier

Ce conteneur à couvercle jaune est destiné à recevoir TOUS les emballages ménagers et le papier, assimilés à ceux d'un foyer.

- **Les emballages ménagers en plastique** : bouteilles et flacons mais également les pots, barquettes, tubes, films, sacs et sachets plastiques.
- **La cartonnette.**
- **Les briques alimentaires.**
- **Les emballages métalliques** : conserves, cannettes, aérosols, barquettes et *tous les petits alus* : capsules de café, capsules de bières, cerclages métalliques des bouteilles de pétillants, blisters de médicaments vides, papier aluminium des tablettes de chocolat, couvercles des pots et des bocaux et bouchons des bouteilles en verre.
- **Le papier** : journaux, magazines, publicités, courriers.

TOUS ces emballages ménagers doivent être déposés bien vidés, en vrac - sans sac - non emboités et biens séparés pour un bon tri au centre de tri « TriGlaz » à Plouédern.

Priorité à droite

Beaucoup d'entre vous se plaignent de la vitesse excessive dans l'agglomération. Les stops ne sont pas respectés. Les radars pédagogiques n'ont pas plus d'effet et continuent d'enregistrer des vitesses très largement au-dessus des limitations à 30 km/h ou 50 km/h. Par conséquent, toutes les intersections de l'agglomération passeront en priorité à droite. Cette modification aura lieu dans les premiers mois de 2027. Une signalétique appropriée sera mise en place aux entrées de l'agglomération et à l'approche des carrefours les plus impactants. Les giratoires garderont leurs priorités et leur signalétique existantes.

Élagage

L'élagage des haies bocagères, des haies de lotissement et des arbres qui donnent sur le domaine public, notamment en bordure de voirie, est à la charge des propriétaires ou locataires des terrains sur lesquels ils ont poussé. La mairie n'interviendra que sur son domaine communal. Pour rappel, les branches doivent être dégagées en hauteur sur 4,5 m par rapport à la chaussée et à l'aplomb de la limite de propriété. Nous rappelons également l'obligation d'élaguer les branches qui menacent les lignes électriques, téléphoniques et l'éclairage public. La période du 15 mars au 15 août est fortement déconseillée pour préserver la faune, notamment la nidification.

Rappel au civisme – Respect du voisinage

Pour le bien-être de tous, merci de veiller à préserver la tranquillité du voisinage, particulièrement durant la nuit. Évitons les klaxons et les bruits excessifs, dans les rues comme lors de nos retours à domicile. Le respect de chacun contribue à la qualité de vie de tous.

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION A LA RÉSILIENCE

Présentation de la campagne : la commune participe à la campagne de sensibilisation à la résilience, initiée par la Préfecture du Finistère, pour rappeler aux habitants les bons réflexes à adopter face aux situations d'urgence. Tempêtes, coupures d'électricité, fortes chaleurs, feux de végétation… Cette campagne invite chacun à se poser une question simple : « Quand la tempête arrivera, serez-vous prêt ? »

Le message principal : SE PRÉPARER AVANT LA CRISE.

Que mettre dans son kit d'urgence ? De l'eau potable, de la nourriture non périssable, une radio à piles, une lampe de poche, des médicaments et une trousse de premiers secours, des vêtements chauds et une couverture, un chargeur de téléphone, des copies de documents importants, de l'argent liquide et un double des clés.

LES BONS RÉFLEXES A RETENIR :

Avant la crise : Identifier les risques et les dispositifs d'alerte, préparer son kit d'urgence 72 h, anticiper les besoins des personnes vulnérables, garder les documents essentiels accessibles.

Pendant la crise : rester calme et se protéger, suivre les consignes des autorités, s'informer auprès de sources officielles, éviter les rumeurs et limiter les déplacements.

En cas d'évacuation : attendre les consignes officielles, emporter son kit d'urgence et ses documents, respecter les itinéraires indiqués.

En cas de confinement : rester à l'intérieur et fermer portes et fenêtres, couper la ventilation si nécessaire, suivre les informations et les consignes officielles.

Bulletin d'informations communales. Directeur de la publication Jean-Luc ABALAIN. Ont collaboré à ce numéro : la commission communication. Tirage : 935 exemplaires. Diffusion : au domicile des administrés de Plounéventer. Consultation sur le site de la commune.

VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE

OXYGENE PLOUNÉVENTER

Marche

↳ **Dimanche 08 novembre** : Relecq-Kerhuon - Pen Ar Toul - 8km - Départ 13h30 : place de la Liberté.
↳ **Dimanche 15 novembre** : Plounéventer - 8 km - Repas Trail - Départ 9h : place de la Liberté.
↳ **Dimanche 22 novembre** : Ploudaniel - 8 km - Kermahellan (terrain de foot) - Départ 9h : place de la Liberté.

Marche rapide

↳ **Dimanche 22 novembre** : l'Hôpital Camfrout - L'Hopithon.

Pour info : marche et trail à Lanhouarneau, suivi d'un repas, le dimanche 15 novembre.
Entraînement course à pied, tous niveaux, le mercredi à 18h30.

FNACA

↳ **Mercredi 11 novembre *:*** Cérémonie commémorative du 11 novembre 1918 : **10h45** rassemblement devant la mairie et **11h00** cérémonie devant le monument aux morts. Dépôt de gerbe et allocution de Monsieur le Maire, suivi d'un vin d'honneur offert par la municipalité.
↳ **Vendredi 27 novembre** : Assemblée générale du comité à **10h15** à la salle communale. A l'issue de la réunion, un vin d'honneur sera servi sur place à tous les adhérents, leurs épouses et aux veuves, suivi d'un repas au restaurant « Les voyageurs ». Inscription au repas pour le dimanche 22 novembre auprès de Jacky HIMILY au 07 80 53 15 39.

LOISIRS ET DÉTENTE

↳ **Samedi 7 novembre** : Loto de la Fédé, salle St Ernel à Landerneau.
↳ **Mardi 17 novembre** : Interclubs de dominos à Plougar.
↳ **Téléthon** : Le club y participera le jeudi 26 novembre. Des concours de dominos en équipes constituées et des concours de pétanque à la mêlée seront organisés.
Ces concours sont ouverts à tous, il n'est pas nécessaire d'adhérer au club pour y participer.
Inscriptions à 13h30, début des concours à 14h. Mises 5 €, goûter inclus, somme entièrement reversée à l'AFM. Si la météo le permet, 2 circuits de marche seront proposés. Départ de l'Espace Sklerijenn à 14h15 et 15h15.
↳ **Assemblée Générale** : Elle aura lieu le mardi 15 décembre à 11h30 à l'Espace Sklerijenn. Elle sera suivie d'un repas. S'inscrire pour le jeudi 26 novembre auprès de Marie-Pierre Coat au 06.26.97.66.87

MÉDIATHÈQUE

- **Mercredi 4 novembre** : **Atelier Biodiversité**. Devenez des scientifiques, sondez la côte, collectez et identifiez les organismes, enquêtez et trouvez des solutions collaboratives face à un changement soudain de l'environnement. A partir de 15 ans.
- **Mardi 17 novembre** : **Bébés Lecteurs**. A 10h. Pour les 0-3 ans, sur inscription.
- **Mardi 17 novembre : Atelier Décoration de Noël en récup'**. A 20h. Animé par Laëtitia Marc, ambassadrice du tri à la CCPL. Public adulte, sur inscription au 02-98-68-42-41 ou par mail l.marc@paysdelandi.com
- **Mercredi 18 novembre : Atelier « Les Algues ont la forme »**. Venez découvrir les algues de nos côtes : observations et petites expériences seront au programme. Sur inscription.
  - De 10h à 11h, pour les 3-7 ans (accompagnés d'un adulte)
  - De 14h à 15h30 à partir de 8 ans.

PETITES ANNONCES

Assistantes Maternelles Agréés

- Assistante maternelle disposant d'une place. Contact : 07 60 43 48 75
- Assistante maternelle disposant de 4 places, maison avec jardin en campagne. Contact : 06 80 83 01 97

A NOTER DANS VOS AGENDAS

- ✓ **APEL DE PLOUNÉVENTER** : vendredi 6 novembre. Le Marché de l'écureuil, producteurs et artisans locaux, retrait le vendredi 6 novembre entre 17h et 19h.
- ✓ **KIG HA FARZ** : dimanche 8 novembre à partir de midi, à l'Espace Sklerijenn, organisé par le hand « E.S. La Flèche ».
- ✓ **THÉÂTRE :** « Tailleur pour dames », vendredi 27 et samedi 28 novembre, à 20h30. Dimanche 29 novembre à 14h30. Vendredi 4 et samedi 5 décembre, à 20h30. Dimanche 6 décembre à 14h30 au profit du Téléthon et du CCAS. Dimanche 13 décembre à 14h30 au profit de l'école de Plounéventer.
- ✓ **TÉLÉTHON** : vendredi 4 décembre à partir de 19h00 : « Jeux du ballon prisonnier », salle polyvalente.
- ✓ **COMITÉ DES FÊTES** : Halloween le 31 octobre à l'Espace SKLERIJENN et A.G. le 14 novembre au club house du foot.

Pour le prochain bulletin

Les annonces sont à déposer à la Mairie ou à transmettre par e-mail : bulletin@plouneventer.fr pour le **Samedi 14 novembre.** Indiquez votre nom sur votre annonce (celui-ci ne sera pas reporté sur le bulletin). Nous vous remercions de respecter cette date limite : au-delà de celle-ci, nous ne pouvons pas vous assurer la publication de vos annonces. La commune est dynamique, les associations sont nombreuses et les animations aussi, nous ne pouvons pas relancer chacun d'entre vous. Nous vous remercions de votre compréhension. La commission communication.

L'APEL PLOUNEVENTER ORGANISE

Le marché de l'écureuil

Producteurs et artisans locaux

Commande à réaliser avant le 18 octobre 2026

DRIVE Ecole

Vendredi 06 novembre 17h/19h

Bon de commande disponible ici
Contact: apelsacrecoeur29400@gmail.com

- KIG HA FARZ -

E.S LA Flèche

DIMANCHE 08 NOVEMBRE

SALLE SKLERIJENN À PLOUNÉVENTER À PARTIR DE 12H00.

*produits locaux

Tarifs

Avec réservation Hello asso :
- 13€ ADULTE
- 8€ ENFANT
- 12€ À EMPORTER

Réservez ici :

Sur place :
- 14€ ADULTE
- 9€ ENFANT
- 13€ À EMPORTER

Pensez à prendre vos récipients pour les repas à emporter.

Téléthon 2026

Ensemble pour la vie !

PLOUNÉVENTER

Vendredi 4 décembre 2026

Jeu du ballon prisonnier

À partir de 19h00

Dès 6 ans (sous la responsabilité des parents)

Équipe de 6 (mixte et populaire)

Restauration buvette sur place

Inscription à la mairie 20€ pour le 28/11/26

Votre énergie fait la différence !

TÉLÉTHON

THÉÂTRE

PLOUNÉVENTER
SALLE SKLERIJENN

Tailleur pour dames

Une pièce de Georges Feydeau

adaptée par Jean Poiret

Entrée 8€ adulte
(3€ de 12 à 18 ans)

AFMTÉLÉTHON 4-5 décembre 2026

CCAS Plounéventer

Vendredi 27 et samedi 28 novembre à 20h30
Dimanche 29 novembre à 14h30
Vendredi 04 et samedi 05 décembre à 20h30
Dimanche 06 décembre à 14h30

Dimanche 13 décembre à 14h30
(au profit de l'école de Plounéventer)

Votre kit d'urgence 72h

Coupures d'électricité, de gaz et d'eau courante, routes impraticables... lorsqu'une catastrophe majeure survient, les premières 72 heures sont souvent les plus éprouvantes. Ce kit préparé à l'avance vous permettra de rester chez vous plus sereinement dans l'attente des secours. Il vous sera aussi très utile en cas de départ précipité.

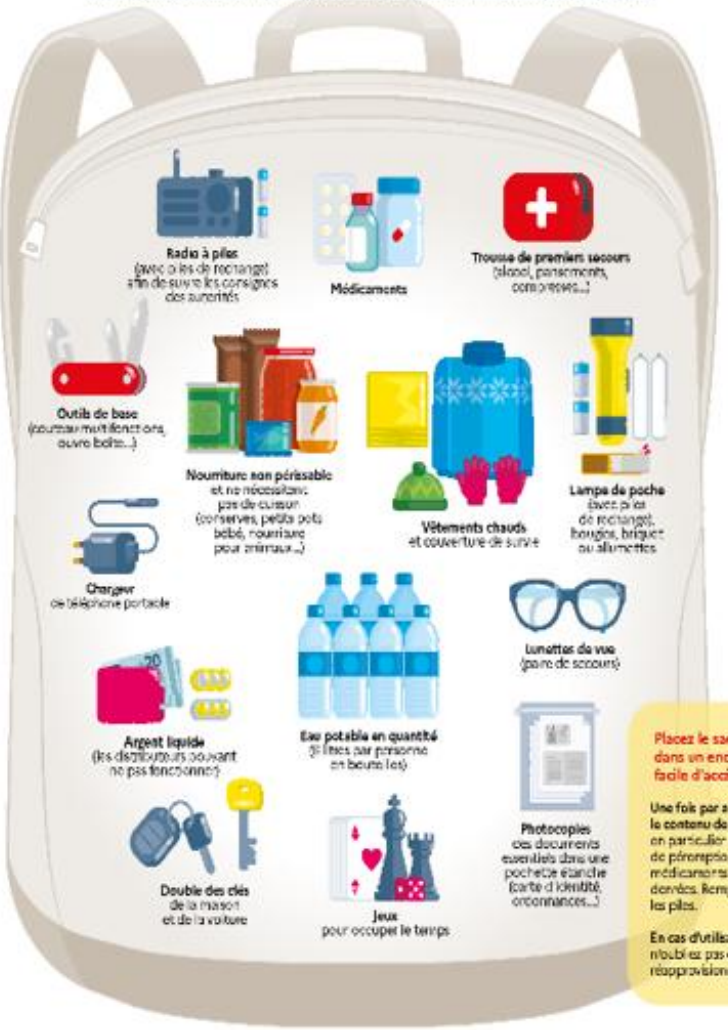

Placez le sac dans un endroit facile d'accès !

Une fois par an, vérifiez le contenu de votre kit, en particulier la date de péremption des médicaments et des denrées. Remplacez les piles.

En cas d'utilisation, n'oubliez pas de le réapprovisionner !